



Vaulx-en-Velin, le 21 août 2019

Réf. : ST - CL L - n°004

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFVB

BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°1
Réunion du 04 Juillet 2019 à Grenoble

Présents : Jean-Michel Ficheux (skype), Corinne Lafitte, Jeannine Druet (skype), Nathalie Turin, Pierre Vouillot, Daniel Maisonnial.

Assiste : Jean-Claude Savoy (skype)

1. Approbation PV

PV n°5 CODIR diffusé le 16 Juin par Daniel à tous les membres du CODIR.

→ A ce jour aucun retour, faire doodle pour approbation par CODIR.

2. Retour sur l'AG de Ligue du 29 Juin.

Point positif présence des techniciens.

Point négatif : absence de certains Présidents de commission qui de plus n'ont pas trouvé de membre de leur commission disponibles pour les représenter.

L'AG de la saison prochaine est planifiée le 27 Juin 2020, à Vichy. Faire en sorte que les techniciens et tous les Présidents de commission soient présents.

3. Convention Ligue, CD38, Université de Grenoble

La convention est signée par la ligue et le CD 38, en cours de signature pour l'Université.

Elle concerne la formation des étudiants (entraîneur, joueur et arbitre) et la participation aux compétitions.

Pierre fait suivre la convention aux membres du BE.

4. Organisation des missions des Techniciens

Pierre fait le point sur les orientations proposées par le groupe de travail et sur les rencontres avec les techniciens.

Date d'approbation : 13/08/2019

Date de diffusion : 21/08/2019

Auteur : Corinne Lafitte

Les missions globales ont été présentées à l'ensemble des techniciens qui les ont acceptées.

Contenues de la mission :

- ✓ Intervention sur les 2 pôles,
- ✓ Centre d'entraînement Issoire,
- ✓ CRE,
- ✓ Superviseur filière Filles et Garçons,
- ✓ Participation aux stages d'été (1 des techniciens est chargé de la conception des stages, les autres de l'encadrement),
- ✓ Section sportive des lycées (coordinateur, entraîneur),
- ✓ CRE Beach,
- ✓ Promotion et développement du beach,
- ✓ Présence à L'AG, aux plateaux coupe de France Jeunes, Finales Régionales Jeunes,
- ✓ Intervention dans les formations de cadre sous la responsabilité de François de Tschudy,
- ✓ 1 technicien intervient dans une entreprise et dans les CD,
- ✓ 1 technicien pilote l'organisation du colloque en Septembre.

Gros chantier sur l'organisation du CRE pour l'année prochaine. Les équipes 1 et 2 seront entraînées par les techniciens de la Ligue et auront des adjoints en formation.

Loïc Bellanger quitte la région. Contact pris avec un certain nombre de personnes en vue de son remplacement. En parallèle, attente du retour du CD63 et du club de Cébazat pour prendre en compte les missions souhaitées.

5. Situation des secrétariats

Définition des missions de chaque secrétaire en cours pour préparer la saison prochaine.

Audrey est en arrêt maladie jusqu'au 25 août 2019.

Organisation partagée entre les 3 sites à mettre au point.

6. Projet Sportif Fédéral ex CNDS

Retour sur les dossiers transmis au référent et qui ont été étudiés.

Les présidents CD ont été invités à se joindre aux délibérations par connexion à distance.

Pierre est à Paris mardi pour défendre les dossiers déposés soit : 26 Clubs et 6 CD.

La Ligue a également déposé son dossier, mais Pierre sortira de la salle à ce moment-là.

Evolution du CNDS : passe d'accompagnement social vers des actions techniques, de ce fait certains dossiers ne sont pas défendables.

7. Questions diverses

- ✓ Intégration de Jean Claude Savoy au BE :

➔ Accord du BE à l'unanimité, sera soumis à l'approbation du Codir via doodle.

- ✓ Diffusion de la 2ème édition du Mag réalisée par François De Tschudy.

- ✓ Organisation des manifestations Fédérales.

La Ligue aura l'organisation des mini-volleyades M12 Filles, M13 Garçons en 2020, du 30 Mai au 1^{er} Juin. Environ 500 jeunes (8 joueurs, 1 arbitre et 4 cadres par équipe) seront à accueillir.

Au cours du premier trimestre il faudra confirmer notre candidature pour les volleyades M14 Filles et M15 Garçons en 2021.

- ✓ RGER : Validé en AG à formaliser pour le début de saison.
- ✓ Information concernant les subventions fonctionnement et investissement de la Région :
 - ⇒ sur les 36 500 € demandés, on a 30 681 € contre 29 000 € l'année dernière.
- ✓ Point sur les obligations arbitrales / aux engagements des équipes.
 - Malgré les pénalités infligées cette saison, certains clubs ne régularisent pas leur situation dès le début d'année et positionnent des arbitres qui n'ont pas arbitrés cette saison, ou n'en communique pas,
 - Des clubs en règle cette saison ou avec de nouvelles équipes, ne positionnent pas d'arbitre sur toutes leurs équipes.

5. Dates à retenir

- Prochain BE : Le mardi 3 Septembre 19h00 à Grenoble
- AG le 27 Juin 2020 à VICHY

La séance est levée à 21h07.

La Secrétaire Générale
Corinne Lafitte